Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation : 10		au lieu ordinaire de séance, sous la p Maire	résidence	de Monsi	ieur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х			
Nombre de conse	eillers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	х		·	
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	х			
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х			
Représentés Votants	19	Jean-Claude JAILLETTE	х			
votants	19	Madame Dominique JUDDE	×			
Secrétaire de séa	ince :	Madame Laura LAMOUREC	×			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	х			
Délibération n°		Madame Marie-José MALLET	х			
CM-2020-1806-1	8	Monsieur Bernard PENHOET	Х			
Matière: 5.2 -		Madame Marie-Françoise ROGER	х		Т	
Institutions et vie politique -	9	Monsieur André ROMIEUX	х			
Fonctionnement	des	Madame Françoise ROPERHE	х			
assemblées		Monsieur André STEPHANT	х			
Objet : Décision	de Huis-	Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	х			
Clos		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	х			
		Monsieur Erwan TONNERRE,	х			
		Monsieur Dominique YVON	х			
		Sens du vote : Unanimité Pour 19 Contre 0 Abstenti	ons 0		,	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020,

Considérant les circonstances exceptionnelles que traverse la France,

Considérant la nécessité de respecter strictement les consignes sanitaires, dont l'interdiction de rassemblement de plus de 10 personnes,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

que la séance d'installation du conseil municipal nouvellement élu se tiendra à huis-clos, pour toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 19/06/2020
Affichage et publication	Le 19/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix



Département du l Arrondissement d Commune de Gro	le Lorient	Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation : 10		au lieu ordinaire de séance, sous la pr Maire	résidence	de Mons	leur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	9/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х			
Nombre de cons	eillers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x			
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x			
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х	*:	4	
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	х			
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	x			
Secrétaire de sé	ance:	Madame Laura LAMOUREC	×			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	х			
Délibération n°	:	Madame Marie-José MALLET	х		,	
CM-2020-1806-	19	Monsieur Bernard PENHOET	х			
Matière: 5.2 -		Madame Marie-Françoise ROGER	х			
Institutions et v	ie	Monsieur André ROMIEUX	х			
politique - Fonctionnement	des	Madame Françoise ROPERHE	х		×	
assemblées		Monsieur André STEPHANT	х			
Objet : Approba		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	х			
procès-verbal du 2		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	х			
2020	Jillai	Monsieur Erwan TONNERRE	х	12/		
		Monsieur Dominique YVON	х			
	,	Sens du vote : Unanimité Pour 19 Contre 0 Abstent	ions 0			

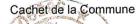
Ayant entendu les observations portées par Madame Marie-José Mallet précisant les mots utilisés lors de son intervention, et par Monsieur Victor Da Silva sur le souhait d'une indemnisation un jour de tous les conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, DECIDE d'adopter

- le procès-verbal du 25 mai 2020

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix



Département du A Arrondissement d Commune de Groi	e Lorient	Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation : 10		au lieu ordinaire de séance, sous la pr Maire				
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х			
Nombre de conse	eillers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x			
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	х			
Présents	18	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х		9	
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	х			
Votants	18	Madame Dominique JUDDE	х			
Secrétaire de séa	ance :	Madame Laura LAMOUREC	х			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	· x			
Délibération n°		Madame Marie-José MALLET	х			
CM-2020-1806-2	20	Monsieur Bernard PENHOET	×			
Matière: 7.1 - D	écisions	Madame Marie-Françoise ROGER	×			
Budgétaires		Monsieur André ROMIEUX	x			
-		Madame Françoise ROPERHE	x			
		Monsieur André STEPHANT	x			
Objet : Approba	tion du	Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	х			
Compte Adminis 2019 – Budget p		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	х			
2019 – Budget p	rincipai	Monsieur Erwan TONNERRE	х			
		Monsieur Dominique YVON	х			
		Sens du vote : Majorité Pour 15 Contre 0 Abstent	ions 3			

Le conseil municipal désigne M. Gilles LE MENACH, comme président de séance pour l'adoption des comptes administratifs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2018, Budget Principal,

Ayant entendu l'exposé du Rapporteur du budget, Erwan TONNERRE,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOPTE le compte administratif 2019 Budget Principal comme suit :

Sections	Réalisations 2019	Résultat d'exercice 2019	RAR au 31/12/19	Résultat N-1	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement			. ,		
Dépenses	- 2 751 907,35	- 936 442,56			
Recettes	3 688 349,91	,		374 923,36	1 131 365,92
Investissement					
Dépenses	- 4 171 177,70		- 1 782 919,30		- 830 561,07
Recettes	4 683 186,04	512 008,34	958 468,61	518 118,72	and the second of the second o

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Cachet de la Commune

Département du Arrondissement de Commune de Gro	le Lorient	Séance du conseil mu	ınicipal dı	u 18 juin i	2020	
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation : 10		au lieu ordinaire de séance, sous la pr Maire	résidence	de Mons	ieur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	7/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х			
Nombre de cons	eillers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	х		0	
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	х			
Présents	18	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х			
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x			
Votants	18	Madame Dominique JUDDE	x			
Secrétaire de sé	ance :	Madame Laura LAMOUREC	х			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	х			
Délibération n°	•	Madame Marie-José MALLET	х			
CM-2020-1806-2	21	Monsieur Bernard PENHOET	х			
Matière: 7.1 - D	écisions	Madame Marie-Françoise ROGER	x			
Budgétaires		Monsieur André ROMIEUX	x			
_		Madame Françoise ROPERHE	x			
		Monsieur André STEPHANT	×		-	
Objet : Approba	tion du	Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	х			
Compte Admini 2019 – Budget a		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	х			
Port-Tudy	IIIIexe	Monsieur Erwan TONNERRE	х		,	
		Monsieur Dominique YVON	х			
		Sens du vote : Majorité Pour 16 Contre 0 Abstenti	ions 2			

Le conseil municipal désigne M. Gilles LE MENACH, comme président de séance pour l'adoption des comptes administratifs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2019, Budget annexe Port Tudy,

Ayant entendu l'exposé du Rapporteur du budget, Erwan TONNERRE,

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal

ADOPTE le compte administratif 2019 Budget Port Tudy comme suit :

Sections	Réalisations 2019	Résultat RAR au d'exercice 2019 31/12/19		Résultat N-1	Résultat de clôture 2019
Exploitation Dépenses	- 638 335,79				-

Recettes	742 720,70	104 384,91	- 1	325 184,87	429 793,05
Investissement Dépenses	- 361 012,92	- 24 347,39	- 669 148,00	- 95 597,16	- 232 793,05
Recettes	336 665,53		556 299,50		1 000000

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convocat 05/06/2020	tion:	L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation: 10.		au lieu ordinaire de séance, sous la pr Maire	résidence	de Mons	ieur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х			
Nombre de conse	eillers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	х			
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	х			
Présents	18	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х			
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	х			
Votants	18	Madame Dominique JUDDE	х		7	
Secrétaire de séa	ince :	Madame Laura LAMOUREC	х			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	x			
Délibération n°		Madame Marie-José MALLET	х			
CM-2020-1806-2	.2	Monsieur Bernard PENHOET	х			
Matière: 7.1 - De	écisions	Madame Marie-Françoise ROGER	х			
Budgétaires		Monsieur André ROMIEUX	X			
is .		Madame Françoise ROPERHE	×			
		Monsieur André STEPHANT	X			
Objet : Approbat	tion du	Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	х			
Compte Adminis 2019 – Budget a		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	х		, 2	
Camping	illexe	Monsieur Erwan TONNERRE	X			
		Monsieur Dominique YVON	х			
		Sens du vote : Majorité Pour 17 Contre 0 Abstenti	ions 1			

Le conseil municipal désigne M. Gilles LE MENACH, comme président de séance pour l'adoption des comptes administratifs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2019, Budget annexe Camping

Ayant entendu l'exposé du Rapporteur du budget, Erwan TONNERRE,

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal

ADOPTE le compte administratif 2019 Budget annexe Camping comme suit :

Sections	Réalisations 2019	Résultat d'exercice 2019	RAR au 31/12/19	Résultat N-1	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement					
Dépenses	- 21 346,86				
Recettes	36 119,75	14 772,79		22 584,86	37 357,75
Investissement					
Dépenses	- 13 872,41	- 488,36		-13 384,05	-13 872,41
Recettes	13 384,05			1333,,00	1.5 572,11

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation : 10		au lieu ordinaire de séance, sous la pr Maire	résidence	de Mons	ieur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х			
Nombre de conse	eillers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x			
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	х		9	
Présents	18	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х			
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	х			
Votants	18	Madame Dominique JUDDE	х			
Secrétaire de séa	ance :	Madame Laura LAMOUREC	х			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	х			
Délibération n°		Madame Marie-José MALLET	х			
CM-2020-1806-2	23	Monsieur Bernard PENHOET	х			
Matière: 7.1 - D	écisions	Madame Marie-Françoise ROGER	х			
Budgétaires		Monsieur André ROMIEUX	х			
		Madame Françoise ROPERHE	х			
		Monsieur André STEPHANT	х			
Objet : Approba		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	Х			
Compte Adminis 2019 – Budget a		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	Х			
Mouillages	IIIICAC	Monsieur Erwan TONNERRE	х			
		Monsieur Dominique YVON	х			
		Sens du vote : Majorité Pour 16 Contre 0 Abstenti	ions 2			

Le conseil municipal désigne M. Gilles LE MENACH, comme président de séance pour l'adoption des comptes administratifs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2018, Budget annexe Mouillages,

Ayant entendu l'exposé du Rapporteur du budget, Erwan TONNERRE,

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal

ADOPTE le compte administratif 2019 Budget annexe Mouillages comme suit :

Sections	Réalisations 2019	Résultat d'exercice 2019	RAR au 31/12/19	Résultat N-1	Résultat de clôture 2019
Exploitation					
Dépenses	- 30 299,62	2		- 2 510,73	
Recettes	57 193,79	26 894,17	1	The part of the pa	24 383,44
Investissement Dépenses Recettes	- 5 698,32	- 5 698,32		- 4 419,10	-10 117,42

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix





Arrondissement du A Commune de Groi	e Lorient	Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation: 10		au lieu ordinaire de séance, sous la p Maire	résidence	de Mons	ieur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	x			
Nombre de conse	illers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	х			
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	х			
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х			
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	х			
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	х			
Secrétaire de séa	nce :	Madame Laura LAMOUREC	х			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	х			
Délibération n°		Madame Marie-José MALLET	х			
CM-2020-1806-2	4	Monsieur Bernard PENHOET	×			
Matière: 7.1 - De	écisions	Madame Marie-Françoise ROGER	х			
Budgétaires		Monsieur André ROMIEUX	Х			
		Madame Françoise ROPERHE	х			
		Monsieur André STEPHANT	х			
Objet : Approbat		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	х			
Compte de Gest Budget Principa		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	х			
Baaget i illicipa	•	Monsieur Erwan TONNERRE	х			
		Monsieur Dominique YVON	х			
		Sens du vote : Majorité Pour 16 Contre 0 Abstenti	ons 3			

Vu les instructions comptables M14, et M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2019, Budget Principal visé et certifié conforme par le Receveur municipal, qui n'appelle ni observation, ni réserve,

Considérant la concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Département du Morbihan

Le Conseil municipal

ADOPTE le compte de gestion 2019 Budget Principal AUTORISE le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convoca 05/06/2020	tion :	L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation: 10		au lieu ordinaire de séance, sous la pr Maire	résidence	de Mons	ieur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х			
Nombre de conse	eillers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x			
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x			
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х			
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	х			
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	x			
Secrétaire de séa	ince:	Madame Laura LAMOUREC	x			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	x			
Délibération n°		Madame Marie-José MALLET	х		×	
CM-2020-1806-2	.5	Monsieur Bernard PENHOET	х			
Matière: 7.1 - De	écisions	Madame Marie-Françoise ROGER	х			
Budgétaires		Monsieur André ROMIEUX	х			
		Madame Françoise ROPERHE	х			
		Monsieur André STEPHANT	x			
Objet : Approbat		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	х			
Compte de Gest Budget Annexe		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	Х			
Tudy	roit-	Monsieur Erwan TONNERRE	X			
		Monsieur Dominique YVON	х	-		
·		Sens du vote : Majorité Pour 17 Contre 0 Abstenti	ions 2			

Vu les instructions comptables M14, et M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2019, Budget Annexe Port-Tudy visé et certifié conforme par le Receveur municipal, qui n'appelle ni observation, ni réserve,

Considérant la concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOPTE le compte de gestion 2019 Budget Annexe Port Tudy AUTORISE le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convocat 05/06/2020	tion:	L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation: 10		au lieu ordinaire de séance, sous la pr Maire	résidence	de Mons	ieur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х		,	
Nombre de conse	illers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х			
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	х			
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	х			
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х			
Représentés	19	Jean-Claude JAILLETTE	х			
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	х		-	
Secrétaire de séa	nce :	Madame Laura LAMOUREC	х			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	х			
Délibération n° :		Madame Marie-José MALLET	x		***************************************	
CM-2020-1806-2	6 .	Monsieur Bernard PENHOET	х			
Matière: 7.1 - De	écisions	Madame Marie-Françoise ROGER	х			
Budgétaires		Monsieur André ROMIEUX	X			
		Madame Françoise ROPERHE	Х			
,		Monsieur André STEPHANT	х			
Objet : Approbat		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	Х			
Compte de Gesti Budget annexe (Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	X			
Budget aimexe (Jamping	Monsieur Erwan TONNERRE	Х			
		Monsieur Dominique YVON	Х			
		Sens du vote : Majorité Pour 18 Contre 0 Abstenti	ions 1			

Vu les instructions comptables M14, et M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2019, Budget Annexe Camping visé et certifié conforme par le Receveur municipal, qui n'appelle ni observation, ni réserve,

Considérant la concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOPTE le compte de gestion 2019 Budget Annexe Camping AUTORISE le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix





Département du l Arrondissement d Commune de Gro	le Lorient	Séance du conseil municipal du 18 juin 2020				
Date de convoca 05/06/2020	ition :	L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos,				
Date d'affichage convocation : 10		au lieu ordinaire de séance, sous la pr Maire	résidence	de Monsi	ieur Dominique YVON,	
Date d'affichage		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
délibération : 19	7/06/2020	Monsieur Thierry BIHAN	х			
Nombre de conse	eillers	Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	х		=	
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	х			
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	х			
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	х		7	
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	х			
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	х			
Secrétaire de séa	ance :	Madame Laura LAMOUREC	×			
Thierry BIHAN		Monsieur Gilles LE MENACH	×			
Délibération n°	:	Madame Marie-José MALLET	х			
CM-2020-1806-2	27	Monsieur Bernard PENHOET	х			
Matière:7.1 - De	écisions	Madame Marie-Françoise ROGER	х			
Budgétaires		Monsieur André ROMIEUX	Х			
		Madame Françoise ROPERHE	х			
		Monsieur André STEPHANT	Х			
Objet : Approba		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	х			
Compte de Gest Budget annexe	tion –	Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	х		4	
Mouillages		Monsieur Erwan TONNERRE	х			
, soots		Monsieur Dominique YVON	х			
¥		Sens du vote : Majorité Pour 17 Contre 0 Abstenti	ions 2	9		

Vu les instructions comptables M14, et M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2019, Budget Annexe Mouillages visé et certifié conforme par le Receveur municipal, qui n'appelle ni observation, ni réserve,

Considérant la concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOPTE le compte de gestion 2019 Budget Annexe Mouillages AUTORISE le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON

